

Fiche de prévention

CAISSIER(ÈRE)



cist

ma santé au travail

Ensemble, réduisons les risques professionnels

Caissier(ère) : quelle activité ?

L'hôte de caisse procède, dans un magasin en libre service, à la saisie des prix, à l'encaissement et parfois à l'ensachage des produits présentés par les clients à la sortie du magasin.

Les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé du caissier libre-service sont :

Les postures multiples, le port de charges,

Les mouvements répétitifs du membre supérieur et du tronc (Troubles MusculoSquelettiques TMS),

Les contraintes de temps (fatigue, manifestations anxieuses..) et les horaires atypiques.

Des accidents sont possibles :

agressions physiques ou verbales, braquage, chute de plain pied...)

**Pour votre santé,
protégez-vous!**



Quels sont les principaux risques professionnels ?

RISQUES	SITUATIONS
Risques liés à l'activité - Station assise ou debout prolongée - TMS	Manipulation des articles, mouvements répétitifs et rapide des mains des poignets et des avant-bras Station assise ou debout prolongée
Risques liés à l'environnement de travail - Risques psychosociaux - Bruit, éclairage artificiel	Le contact permanent avec la clientèle (clients plus ou moins agressifs) participe aux risques psychosociaux. Le bruit de fond continu, l'éclairage artificiel peuvent entraîner des troubles de la vigilance ou de la fatigue
Risques liés aux contraintes organisationnelles	Le risque d'erreur de caisse, les problèmes de prix. L'amplitude des horaires d'ouverture des magasins, les périodes d'affluence peuvent générer des troubles anxieux.
Autres	Contacts réguliers avec certains produits passés en caisse, pièces de monnaies ou produits d'entretien



Numéro unique

0590 418 260
www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin 97122 Baie-Mahault



Quelles sont les conséquences ? Accidents du travail

- Lombalgies, cervicalgies, TMS, chutes
- Agression physique
- Maladies professionnelles

Quelles préventions ?

Postures et manutention manuelle

- Utiliser si besoin un repose pied et régler le siège à la bonne hauteur.
- Alternier les positions assise et debout
- Ne plus manipuler en postes d'encaissement les produits ayant un poids supérieur à 8 kg

Indiquer de façon très visible, sur les postes d'encaissement.

- Mettre en place des mesures techniques appropriées permettant de scanner ou d'enregistrer ces produits sans qu'il soit besoin de les manipuler (douchette pour scanner, code appel prix, coupon détachable, appel produit sur écran tactile...)
- **Gestion du stress**

Communiquez avec vos collègues et votre responsable sur les difficultés rencontrées

La prévention en santé au travail

La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou, à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les effets ou la fréquence.

La prévention des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles qui évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminue les impacts.

PRÉVENTION PRIMAIRE

Prévenir

C'est éliminer ou réduire les risques avant l'apparition de possibles conséquences néfastes sur la santé.

PRÉVENTION SECONDAIRE

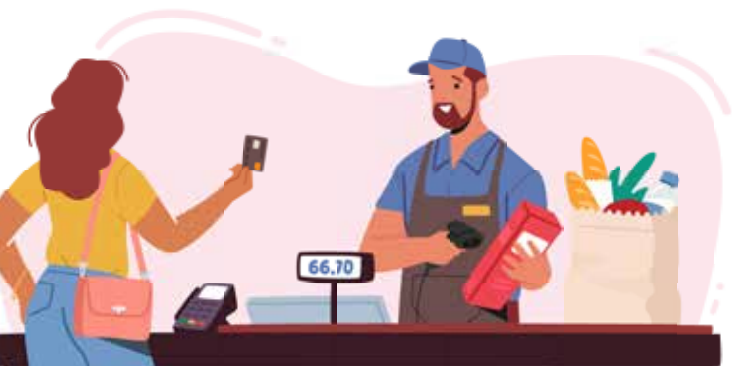
Limiter et corriger

C'est limiter la gravité d'un mal qu'on ne peut empêcher d'apparaître et/ou en limiter les conséquences.

PRÉVENTION TERTIAIRE

Réparer

C'est traiter les dommages et réparer les individus.



Que dit la réglementation ?

• Article L4121-1 du code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail
- Des actions d'information et de formation
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

EN SAVOIR + : ED 6080
Recommandation R440

Fiche prévention n°20
de l'assurance maladie
risques professionnels



Numéro unique

0590 418 260

www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 Baie-Mahault